

## Etre entomologiste aujourd'hui

Les polémiques, souvent violentes, dont font l'objet les décrets de protection des insectes en France, et particulièrement en Ile-de-France, soit 162 taxa et trois genres au total, visant l'OPIE qui a participé aux travaux, m'ont amené à me poser des questions de fond, et en particulier celle-ci :

**"Comment l'entomologiste se définit-il en 1994 ?"**

et en corollaire : **"Faut-il protéger la nature ?"**

Curieuses questions pour une entomologiste de profession qui se consacre à la protection de la nature depuis trente ans ! Mais, aussi, remise en cause par un groupe d'entre nous alerté par les décrets de protection, face à d'autres entomologistes qui sont d'avis contraire.

L'entomologiste amateur s'est donné l'image d'un chasseur solitaire, peu porté à se mêler à la vie publique. Ses activités de chasse, symbolisées par le filet à papillons, n'ont jamais choqué les français qui ne comprennent rien au monde des insectes et qui ne l'aiment pas.

Et pourtant, tout change actuellement, dans un grand bouleversement de la société ; une crainte s'empare des esprits face à la destruction accélérée de la nature. Le public ne regarde plus le monde animal de la même manière, il en a fait son parti et la disparition des papillons le choque.

Les gouvernements répondent à ces idées nouvelles au travers de mesures réglementaires qui ont pour objet de protéger la nature - ou ce qui en reste ! - par un arsenal : parcs, réserves, espèces interdites de récolte, etc. Ces mesures sont-elles bonnes ou mauvaises ? Les mesures comme les lois ne sont rien, ce qui compte, c'est l'usage qu'on en fait.

Rendez grâce à l'OPIE d'avoir averti les entomologistes depuis longtemps de tout ce qui se préparait en Europe, et à sa Présidente de tirer la sonnette d'alarme depuis des années, à chaque assemblée générale, leur répétant inlassablement qu'ils devaient participer aux discussions au sein des administrations et des mouvements de protection de la nature s'ils ne voulaient pas se trouver devant le fait accompli.

Menant croisade auprès du public, depuis 1988, pour expliquer que l'entomologie n'est pas la vision esthétique de quelques insectes spectaculaires mais que le plancton des espèces ordinaires participe au fonctionnement de notre biosphère et qu'il faut gérer autrement nos milieux de vie à tous.

L'image de marque des entomologistes est le reflet du rôle qu'ils se définissent. Si je lis bien l'ensemble des protestations émises contre les arrêtés de protection des insectes, ils veulent faire reconnaître leur rôle d'étude et d'inventaire de la biodiversité des milieux de nature. C'est normal et on ne voit pas pourquoi toutes les autorisations ne leurs seraient pas accordées. Mais alors, à eux de faire comprendre à l'administration, au travers de leurs actes, qu'il est urgent de mettre en place la directive "habitats" plutôt que les arrêtés en question.

Cette option correspond à la saine évolution en vingt ans car je me souviens, dans les années 70, d'une autre optique des naturalistes de terrain alors attachés à la protection des espèces et non des milieux, d'où de fortes discussions avec les protecteurs de la nature qui, eux,

défendaient les milieux.

L'éditorial de Remi Coutin, dans le numéro 81 d'"Insectes" (1991) a bien défini, outre ce rôle d'études qui semble plus valorisant aux entomologistes, leur mission : "éveiller autour de vous une saine curiosité et une réelle passion pour les insectes". Promouvoir les connaissances par des actions pédagogiques auprès des jeunes est, pour moi, ce qui est le plus valorisant. Et faire vivre les insectes en mettant au point leurs méthodes d'élevage, n'est-ce pas une action de sauvetage de la nature ?

On peut conjuguer les deux dans des musées vivants, comme à Besançon. Et je crois que la vision des élevages marque plus l'esprit du public que celle, éphémère, de beaux individus en boîtes, même si celle-ci est agréable comme toute belle collection d'objets.

Pour citer une réflexion qui me venait dans l'éditorial du numéro 85 d'"Insectes" (1992) : "les entomologistes, à défaut de l'Education Nationale (j'entends : l'administration et non les enseignants), sont capables de faire passer au public un message à la fois d'intérêt et de compréhension de l'importance d'un monde inconnu, de son rôle dans le maintien, le respect de la vie et de la place de chacun dans le cortège des êtres vivants". Sont-ils capables de faire comprendre que le nettoyage de la nature par les dés-

herbants pour "faire propre" est, en réalité, la mort de la nature, de la biodiversité, des insectes privés de leur plante-hôte, des oiseaux privés de leurs insectes nourriciers ? Mais là, on rentre dans un rôle ingrat, dans la rencontre du public qui sort l'individu de son contact privilégié avec la nature.

C'est pourtant l'un des rôles fondamentaux de l'OPIE. Il n'est pas une société savante fermée, ses entomologistes n'en sont pas moins compétents car l'élevage des insectes n'est pas plus facile que leur détermination.

Il est certain, pour en revenir à leur protection, qu'on ne peut lutter contre leur disparition que par la conservation de leurs milieux de vie. Les plus riches étaient les plus extensifs dans le système agricole précédent et on connaît les méfaits du modernisme forcené que nous dénonçons depuis longtemps ; les paysans, du même coup, appartiennent à une espèce menacée ! Je n'ai jamais vu l'OPIE cautionner cette politique et l'administration est telle qu'après des années de bagarre au sein de son Ministère, la Présidente est encore en place ; elle est même consultée dans le cadre d'un changement de politique. Mais durant ces très dures années de lutte, je n'ai jamais eu le soutien des entomologistes qui se manifestent actuellement, sauf de quelques professionnels courageux de l'INRA.

J'en terminerai en rappelant un article paru dans le n°81 d'"Insectes" (1991) sur la protection des insectes en Suisse ; il souligne que, si conservation des espèces équivaut à conservation des biotopes, il faut adopter une approche nouvelle du concept et que la notion de bio-indication est valable pour juger de l'efficacité réelle des mesures de protection des milieux.

**Germaine Ricou**  
présidente de l'OPIE

